

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 308

présenté par

M. Bazin

ARTICLE 20 TER

À la fin de l'alinéa 33, substituer aux mots :

« du concours mentionné au *a* du 3° de l'article L. 223-8 du présent code, du concours mentionné au *b* du même 3° »

les mots :

« des concours mentionnés aux *a* et *b* du 3° de l'article L. 223-8 du présent code ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel